## REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET Nº 76-131 du 21 Mai 1976

portant nomination des Membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois du Cinéma (0.BE.CI.) -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT. CHEF DU GOUVERNETIENT.

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972;
- VU l'Ordonnance n° 74-75 du 16 Décembre 1974, régissant les rapports entre l'Etat et les Sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ainsi que ses textes d'application;
- VU l'Ordonnance n° 74-15 du 26 Février 1974, instituant au profit de l'Etat, le monopole de l'exploitation des Salles de Cinéma, de la distribution des Films et de la promotion des activités liées directement ou indirectement au Cinéma;
- VU l'Ordonnance n° 74-14 du 15 Mars 1974, portant création de l'Office Béninois du Cinéma (O.BE.CI);
  - VU le Décret nº 76-26 du 30 Janvier 1976, portant formation du Gouvernement;
  - VU le Décret nº 76-46 du 19 Février 1976, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;
  - SUR Proposition du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale,

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU.

## DECRETE:

ARTICLE ler. - Sont nommés Membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois du Cinéma :

Président : DEGLA Joseph : Représentant du Hinistre Délégué auprès Président de la République, Chargé de l'Intérieur,

de la Sécurité et de l'Orientation Nationale,

Vice-Président : AGUENOU Jérône : Représentant du Ministre de la Culture et de la Jeunesse : The all at the total the

## Membres:

ADJANOHOUN Huguette : Représentant du Ministre des Finances ;

RAIMI Ramany

: Représentant du Ministre Chargé du Plan, de la Statistique et de la Coordination des Aides Extérieures ;

HASSAN Djamiou

: Représentant du Ministre de l'Enseignement du lor Degré ;

ADEKPEDJOU S. AKINDES: Représentant du Ministre des Enseignements Technique et Supérieur;

GBENOU Grégoire

: Représentant du Ministre de la Justice, de la Dégislation et des Affaires Sociales

BATOKO Ousmane

: Représentant du Ministre Chargé de l'Intérieur et de la Sécurité ;

NOUGBODE Lucien

: Représentant de l'Organe Législatif ou Consultatif National;

AMOUSSOU Gualbert

: Directeur de l'Information et de la Propagande:

PADONOU Calixte SOTOMEY Emmanuel

Représentants du Personnel de l'Office Béninois du Cinéma ;

ABIKANLOU Pascal

Représentant de l'Association des Cinéastes et Techniciens de la Télévision de la République Populaire du Bénin.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 Mai 1976

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

a provide a property of

Lieutenant-Colonel Mathieu-KEREKOU

Le Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intériour, de la Sécurité et de l'Orientation Mationale,

AILTIATIONS : PR 8 - CS 6 -SCC 4 - Ministères 14 - CNR 4 SPD 2 - DPE 2 - DGAJL 2 -

INSAE 2 - IAA-IF-Gde.Ch-DB 5 -OHERT 4 - MISON 10 - JORPB 1.-

Capitaine de Gendarmerie